

Des politiques économiques procanadiennes

Nos relations bilatérales connaissent en ce moment quelques difficultés, ce qui est peut-être inévitable étant donné leur ampleur et leur dynamisme. Il n'en reste pas moins que certains Américains, dont ceux qui écrivent pour le *Wall Street Journal*, prétendent que le gouvernement canadien s'est engagé dans la voie du nationalisme économique absolu. Les politiques économiques du Canada sont qualifiées d'injustes, d'interventionnistes, voire d'anti-américaines. Naturellement, cet état de choses nous préoccupe. Nous voudrions que nos politiques soient comprises pour ce qu'elles sont en réalité. Elles ne sont pas anti-américaines ; elles sont procanadiennes. Elles sont aussi un moyen judicieux et raisonnable de répondre aux besoins réels des Canadiens.

Les critiques américaines des politiques commerciales et d'investissement du Canada visent surtout le volet de canadianisation du Programme énergétique national (PEN) et l'Agence d'examen de l'investissement étranger (A.E.I.E.). Or, il est injuste de taxer ces politiques de nationalisme économique absolu. Je crois que les épithètes les plus dures attribuées aux politiques canadiennes procèdent d'une certaine méconnaissance des différences qui existent entre les économies canadienne et américaine.

Je suis convaincu qu'à la réflexion et après avoir pesé tous les faits, la plupart des Américains admettraient au moins que les politiques canadiennes restent dans les limites du raisonnable. Pour notre part, nous nous sommes montrés disposés à tenir compte des préoccupations américaines. Nous avons, par exemple, modifié certaines dispositions du PEN et entrepris de revoir les procédures de l'A.E.I.E. pour en assurer l'opportunité et l'efficacité. Nous avons aussi indiqué que le PEN n'est pas l'ébauche d'un plan d'action dans d'autres secteurs. Enfin, je me permettrai d'ajouter qu'aucun des deux pays n'a le monopole des griefs dans le secteur du commerce et de l'investissement, ni d'ailleurs dans les autres secteurs de notre relation bilatérale.

Quels sont les défis qui nous attendent dans ces autres secteurs ? Dans le secteur de la défense, nous entretenons depuis longtemps les relations les plus étroites. Les États-Unis et le Canada ont renouvelé l'Accord NORAD (Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord) et réaffirmé les Arrangements sur le partage de la production de défense lors de la visite du président Reagan à Ottawa, en mars de l'année dernière. Deux des plus importants contrats militaires de l'histoire du Canada ont été passés dans le cadre de ce programme — l'un portant sur l'avion-patrouilleur à long rayon d'action, *Aurora*, et l'autre sur le bombardier *F-18*. Ces deux contrats sont source d'avantages économiques importants pour la Californie et la ville de Los Angeles. Au cours de cette décennie, l'une de nos tâches les plus importantes consistera à moderniser le système de défense aérospatiale de l'Amérique du Nord.

Partager un continent signifie aussi partager un environnement. Dans ce domaine, nous sommes divisés sur bon nombre de questions, notamment celle des pluies acides. À cet égard, nous devons mettre en place des mécanismes qui nous permettront de régler ensemble la question de la pollution atmosphérique transfrontière comme nous le faisons déjà pour la pollution dans les Grands lacs. Nous en savons suffisamment sur ce phénomène pour nous rendre compte que nous devons commencer à agir maintenant.

Nous devons poursuivre nos efforts en vue de conclure un traité sur l'interception du